

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental

Procès-verbal de la séance du 28 novembre 2013

et

Recommandations

QUÉBEC



TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2013	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION	2
M. Bertrand St-Arnaud, ministre de la Justice	2
REMARQUES FINALES	2

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des documents déposés
- III. Procès-verbal de la séance de travail du 3 décembre 2013
- IV. Recommandations



Séance du jeudi 28 novembre 2013

Mandat : Audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2013)

Membres présents :

M. Ferland (Ungava), président

M^{me} Beaudoin (Mirabel)

M. Cardin (Sherbrooke)

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé)

M. Leclair (Beauharnois)

M. Ouimet (Fabre), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) en remplacement de M. Marsan (Robert-Baldwin)

M^{me} Roy (Montarville) en remplacement de M. Duchesneau (Saint-Jérôme)

M. Rathé (Blainville)

M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle pour la Charte de la langue française et en matière de laïcité

Témoin :

M. Bertrand St-Arnaud, ministre de la Justice

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 02, M. Ferland (Ungava) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Leclair (Beauharnois), M. Tanguay (LaFontaine), M^{me} Roy (Montarville) et M. Rathé (Blainville) font des remarques préliminaires.

AUDITION

M. Bertrand St-Arnaud, ministre de la Justice

À 15 h 21, la Commission entend l'exposé du ministre de la Justice.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

Il est convenu que le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ne soit pas redistribué aux députés de l'opposition.

L'échange se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M. Tanguay (LaFontaine) dépose le document coté CI-084 (annexe II).


REMARQUES FINALES


M. Rathé (Blainville), M^{me} Roy (Montarville), M. Tanguay (LaFontaine) et M. Leclair (Beauharnois) font des remarques finales.

À 17 h 21, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,


Cédric Drouin


Luc Ferland

CD/vb

Québec, le 28 novembre 2013

ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DES INSTITUTIONS

Audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental

Le jeudi 28 novembre 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

- 15 h 00 Remarques préliminaires
- 15 h 15 M. BERTRAND ST-ARNAUD, ministre de la Justice
- 17 h 25 Remarques finales
- 17 h 40 *Levée de la séance*

CD/vb

Québec, le 28 novembre 2013



ANNEXE II

Liste des documents déposés



Liste des documents déposés

Assemblée nationale. [Extrait du Journal des débats du 4 juin 1999, Audition du ministre de la Justice du 28 novembre 2013]. 28 novembre 2013. 2 f. Déposé le 28 novembre 2013.

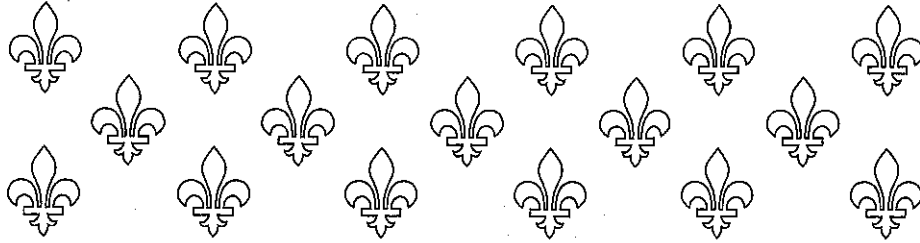
CI-084



ANNEXE III

Procès-verbal de la séance de travail du 3 décembre 2013





ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

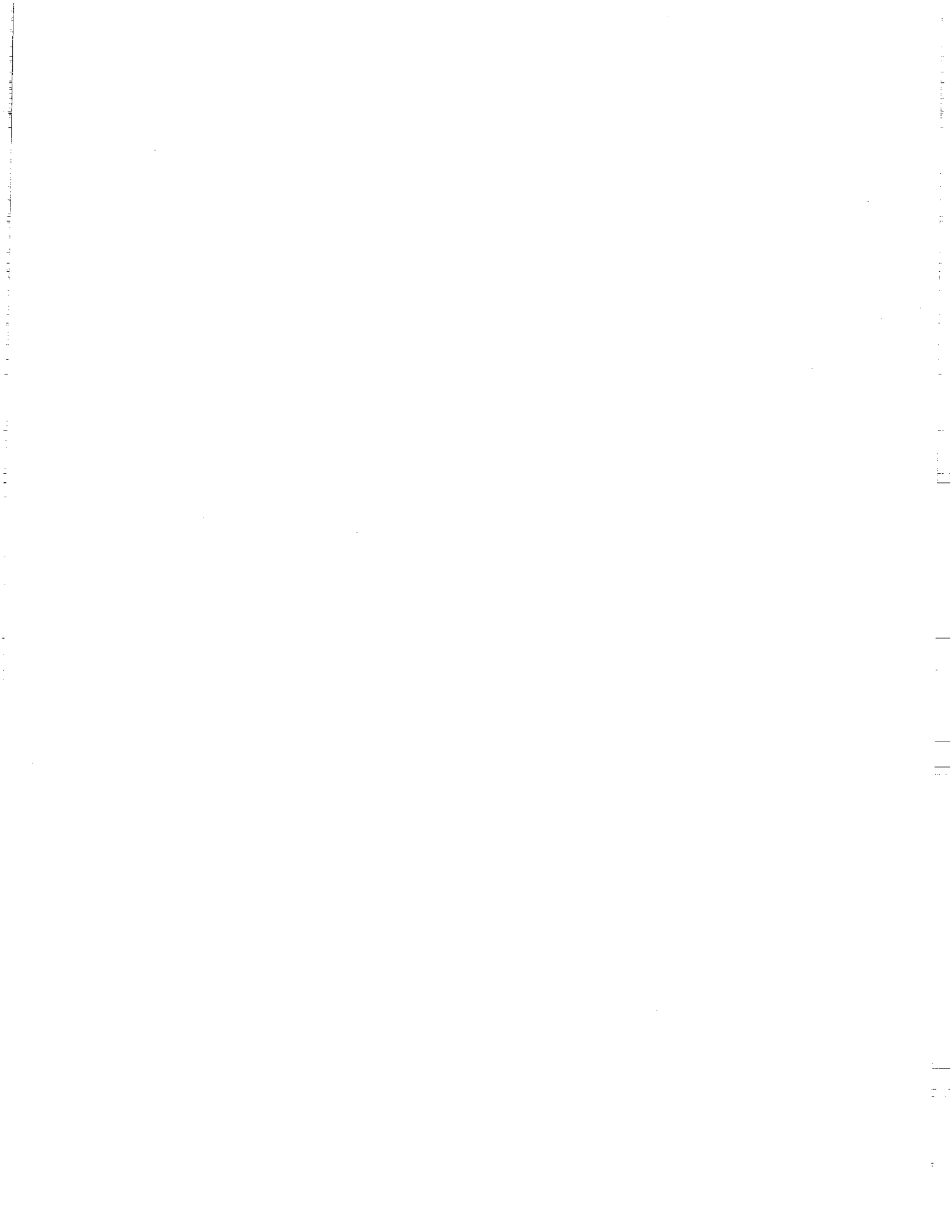
Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 décembre 2013

Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions ou recommandations suite à l'audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental

QUÉBEC



Séance de travail du mardi 3 décembre 2013

Objet : Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions ou recommandations suite à l'audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental

Membres présents :

M. Ferland (Ungava), président
M. Marsan (Robert-Baldwin), vice-président

M^{me} Beaudoin (Mirabel)
M. Cardin (Sherbrooke)
M^{me} Champagne (Champlain)
M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Ouimet (Fabre), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice
M. Rathé (Blainville)
M^{me} Roy (Montaville) en remplacement de M. Duchesneau (Saint-Jérôme)
M. Tanguay (LaFontaine) porte-parole de l'opposition officielle pour la Charte de la langue française et en matière de laïcité

Autres personnes présentes :

M^{me} Suzanne Langevin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Julie White, attachée politique, Service des communications et de la recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 08, M. Ferland (Ungava) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Perron et M^{me} White d'assister à la séance.

Il est convenu de maintenir la date du dépôt du rapport de la Commission tel que prévu dans la motion, c'est-à-dire le 4 décembre 2013.

M. Tanguay (LaFontaine) propose la recommandation suivante :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises, s'appuient, d'une part, sur les nombreux travaux que la Commission mène sur le droit à l'égalité et la liberté de religion depuis de nombreuses années et, d'autre part, sur sa haute expertise dans le traitement des plaintes en matière de discrimination et des demandes d'accommodement raisonnable.

Après débat, la recommandation est adoptée.

M. Tanguay (LaFontaine) propose la recommandation suivante :

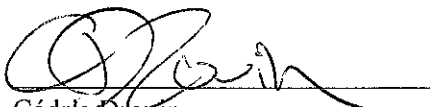
QUE l'Assemblée nationale rappelle que, le 23 octobre 2013, le gouvernement s'est engagé formellement à respecter, dans son projet de loi sur une charte des valeurs québécoises, les droits et libertés de toutes les Québécoises et Québécois tels que garantis par la Charte québécoise des droits et libertés.

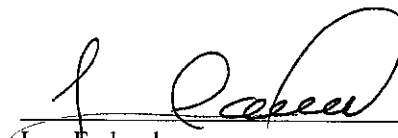
Après débat, la recommandation est adoptée.

À 18 h 23, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,


Cédric Drouin


Luc Ferland

CD/vb

Québec, le 3 décembre 2013

ANNEXE IV

Recommandations

